

# Le Québec, vers la modernité...



## Dossier documentaire



**Petit  
rappel**

La Révolution tranquille désigne la période de transformations de la société québécoise entre 1960 et 1970. C'est la traduction de « Quiet revolution », comme l'a surnommée un journaliste du *Globe and Mail* (journal de Toronto). Il y a eu plusieurs changements sur une courte période, particulièrement de 1960 à 1966, où le Parti libéral de Jean Lesage est au pouvoir.

Ces changements se sont fait rapidement sentir tant aux niveaux social, politique, religieux, qu'au niveau économique. C'est à partir de cette époque que l'État va davantage intervenir dans la société en prenant en charge le secteur de la santé et de l'éducation par exemple.

C'est un gros changement, car les gouvernements précédents laissaient les compagnies privées et l'Église gérer les intérêts du Québec.

Les premiers ministres au Québec	
1905-1920	Lomer Gouin (Parti libéral)
1920-1936	Louis-Alexandre Taschereau (Parti libéral)
1936-1939	Maurice Duplessis (Union nationale)
1939-1944	Adélard Godbout (Parti libéral)
1944-1959	Maurice Duplessis (Union nationale)
1959-1960	Paul Sauvé (Union nationale)
1960	Antonio Barrette, en remplacement de Sauvé (Union nationale)
1960-1966	Jean Lesage (Parti libéral)
1966-1968	Daniel Johnson, père (Union nationale)
1968-1970	Jean-Jacques Bertrand (Union nationale)
1970-1976	Robert Bourassa (Parti libéral)
1976-1985	René Lévesque (Parti québécois)
1985	Pierre-Marc Johnson (Parti québécois)
1985-1994	Robert Bourassa (Parti libéral)
1994	Daniel Johnson, fils (Parti libéral)
1994-1996	Jacques Parizeau (Parti québécois)

## LE TERRITOIRE

Le Québec vers 1905



Société GRICS, Banque d'instruments de mesure, 2010

Le Québec vers 1980



Société GRICS, Banque d'instruments de mesure, 2010

Entre 1905 et 1980, le territoire du Québec a pris de l'expansion vers le nord. Cela a permis aux Québécois de gagner l'accès à plusieurs rivières à fort débit ayant un potentiel hydroélectrique. Le territoire provincial s'étend alors jusqu'au détroit d'Hudson et à la baie d'Ungava. On appelle cette région le *Nord-du-Québec*. Les autres frontières naturelles et politiques sont restées les mêmes depuis 1905.

## LA POPULATION

En 1901, la population du Québec est de 1 650 000 habitants. Les années qui suivent la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) sont marquées par un taux de natalité très élevé jusqu'en 1960 environ. On appelle ce phénomène le *bébé-boum*, parce qu'il y a eu beaucoup de naissances. Les personnes de cette génération se nomment les bébé-boumeurs.

En 1980, la population est de 6 568 000 personnes. La croissance **démographique\*** a beaucoup ralenti par rapport aux années précédentes. Le taux de natalité a diminué de moitié à comparé à ce qu'il était en 1960. En 1980, la population du Québec augmente moins rapidement que celle du reste du Canada. L'immigration devient la principale source d'augmentation de la population.

### L'immigration



Arrivée d'immigrants hollandais par bateau au port de Montréal (1947)

[http://images.recitus.qc.ca/main.php?q2\\_view=keyalbum.KeywordAlbum&q2\\_keyword=Population+et+peuplement&q2\\_itemId=4067&q2\\_imageViewsIndex=1](http://images.recitus.qc.ca/main.php?q2_view=keyalbum.KeywordAlbum&q2_keyword=Population+et+peuplement&q2_itemId=4067&q2_imageViewsIndex=1)

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1945, la proportion de personnes d'origine britannique a diminué de moitié. Le nombre de personnes d'origines variées (italienne, haïtienne, française, vietnamienne, etc.) augmente. À partir de cette date, différentes **vagues d'immigration\*\*** ont peu à peu transformé le portrait démographique du Québec. À leur arrivée, la très forte majorité des immigrants s'installent dans les grandes villes, surtout à Montréal.

### Une population urbaine

De plus en plus de Québécois font le choix de vivre en ville et le taux d'urbanisation atteint près de 80 %. On assiste également au développement des banlieues. De plus en plus, les gens s'installent dans de petites municipalités aux abords des grands centres comme Montréal et Québec. Ils peuvent ainsi aller travailler en ville, mais vivre dans un environnement moins urbain. La vie en banlieue offre certains avantages. D'abord, le coût du logement y est moins élevé qu'en ville, ce qui leur permet d'acheter une maison. Beaucoup de bébé-boumeurs font le choix de vivre en banlieue pour élever leurs enfants et profiter des espaces verts, plus nombreux que dans les grandes villes. Pourtant, il y a aussi des désavantages à vivre en banlieue. Par exemple, les gens doivent parcourir une distance de plus en plus longue pour se rendre au travail et passer de plus en plus de temps en voiture chaque jour. L'augmentation spectaculaire du nombre d'automobiles par habitant s'explique parce qu'il est maintenant beaucoup plus abordable pour les familles de posséder une automobile.

\* démographique : Qui a rapport à la population.

\*\* vagues d'immigration : Arrivées massives d'immigrants.

## LA LAÏCISATION



[Une photo de classe avec un religieux au centre, 1945, en Abitibi]  
© Auteur inconnu / [Québec en images](#) / 14195

**Durant la Révolution tranquille (1960-1970), l'influence de l'Église catholique a beaucoup diminué.**

### Les églises se vident

En 1980, plusieurs Québécois ont délaissé les pratiques religieuses. Cela ne veut pas dire qu'ils renoncent complètement à la religion, mais ils ne la voient plus de la même manière. On estime qu'environ 45 % des Québécois fréquentent l'église en 1980, alors qu'ils étaient environ 85 % en 1960. Beaucoup d'entre eux cessent la pratique traditionnelle de la religion et ne vont plus à l'église chaque semaine. La plupart des Québécois se disent toujours catholiques, mais pratiquent leur religion autrement.

Les Québécois célèbrent toujours les fêtes religieuses comme Noël et Pâques, mais elles ne signifient plus la même chose qu'avant. Ce sont maintenant des occasions de se réunir en famille. La fête de Noël est de plus en plus commerciale et est devenue davantage une occasion d'échanger des cadeaux que de célébrer la naissance de Jésus.

### Communautés religieuses

Beaucoup de religieux retournent à la vie **laïque\*** à partir des années 1960 et peu de jeunes sont intéressés à devenir prêtres ou sœurs. En effet, le nombre de nouveaux prêtres **ordonnés\*\*** passe de 120 pour l'année 1961 à 20 pour l'année 1981. Le résultat est qu'il y a de moins en moins de religieux au Québec. Le nombre de religieux avait augmenté dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour diminuer après la Révolution tranquille.

Année	1901	1931	1960	1981
Nombre de religieux	9000	25 000	54 000	33 000

\* laïque : Qui ne fait pas partie d'un ordre religieux.

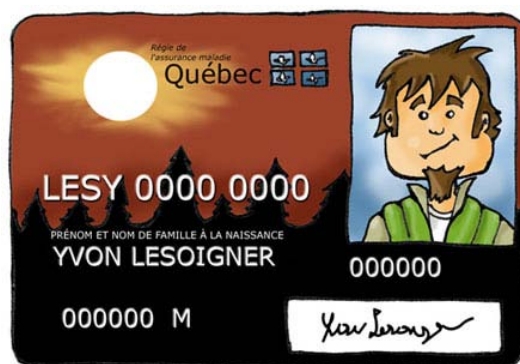
\*\* ordonnés : Nommés.

## L'État prend en charge les institutions

Pendant la Révolution tranquille, amorcée par Jean Lesage en 1960, on remarque de nombreux signes de la perte d'influence de l'Église. L'État, c'est-à-dire le gouvernement, prend en charge l'éducation, la santé et les services sociaux. C'est ainsi que le personnel religieux disparaît progressivement des écoles et des hôpitaux. Plusieurs édifices appartenant à l'Église sont détruits ou **changent de vocation\***. C'est le cas de plusieurs collèges classiques, qui deviennent des cégeps à la fin des années 1960 par exemple.

## LA SANTÉ

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce sont les communautés religieuses qui administrent la plupart des hôpitaux où les malades sont soignés. Étant donné que recevoir des soins coûte cher, les Québécois fréquentent le moins possible les médecins et les hôpitaux. Ceux qui n'avaient pas assez d'argent devaient demander la charité à l'Église pour recevoir des soins.



[La carte d'assurance maladie, ou « carte-soleil »]  
© Steve Quirion, illustration sous licence  
[Creative Commons by-sa-2.5](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.5/)

À partir des années 1960, l'État québécois devient le principal acteur en matière de santé. Il prend le contrôle des hôpitaux du Québec, qui étaient administrés par l'Église. Jean Lesage, alors premier ministre du Québec, crée d'abord l'assurance-hospitalisation en 1961.

Dès 1970, Robert Bourassa et son gouvernement ont mis sur pied la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec). Dorénavant, la **carte-soleil\*\*** permet un accès gratuit à tous les soins de santé pour tous les Québécois. En 1972, Bourassa instaure les CLSC (Centres locaux de services communautaires), qui offrent des soins de santé, mais également plusieurs autres services. Par exemple, on peut se faire vacciner ou recevoir l'aide d'un psychologue.

Tous ces changements amènent une grande amélioration des conditions de vie des Québécois. Cela contribue à prolonger l'espérance de vie de la population. La gratuité a cependant un coût pour l'État québécois. Pour assurer les soins de santé pour tous, les citoyens paient plus d'impôts.

\* changent de vocation : Changent de rôle.

\*\* carte-soleil : Carte d'assurance maladie

## L'ÉDUCATION



[L'école secondaire Louis-Riel, à Montréal ]  
© Denis Chabot / [Québec en images](#) / 3852

**E**n 1950, moins de la moitié des élèves francophones complètent une 7<sup>e</sup> année et à peine 10 % ont les moyens financiers de terminer une 11<sup>e</sup> année (l'équivalent de la cinquième secondaire). La scolarisation des Québécois est la plus faible au Canada. La majorité des Québécois n'ont pas accès à des postes de haut niveau. Ils ont de moins bons salaires et des conditions de vie difficiles. Le développement économique de la province nécessite des travailleurs **qualifiés\***.

**A**u début de la Révolution tranquille, le gouvernement souhaite former une main-d'œuvre scolarisée. L'État prend en charge l'éducation, autrefois administrée par les communautés religieuses. Désormais, des **laïcs\*\*** enseignent aux élèves. La fréquentation scolaire devient obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

**L**e gouvernement Lesage crée le ministère de l'Éducation en 1964. L'accès à l'école primaire et secondaire est gratuit pour tous : autant les pauvres que les riches, les filles que les garçons. N'oublions pas qu'à cette époque les bébé-boumeurs sont à l'âge de l'adolescence. On construit plusieurs **polyvalentes\*\*\*** pour accueillir tous ces élèves.

**À** partir de 1967, on assiste à l'ouverture des cégeps, passage obligatoire au Québec entre le secondaire et l'université. En 1969, l'État met également sur pied le réseau des Universités du Québec, qui rend les études supérieures accessibles en région. Il existe un programme de prêts et bourses par lequel le gouvernement prête de l'argent aux étudiants dans le besoin.

**L**a société québécoise de 1980 est plus instruite. En effet, une plus grande proportion d'individus poursuivent leurs études universitaires. Une meilleure instruction permet d'accéder à des emplois diversifiés et d'avoir un meilleur salaire. De plus en plus de Québécois créent leur propre entreprise. On trouve également plus de femmes sur le marché du travail dans tous les secteurs d'emploi.

\* qualifiés : Qui ont reçu une formation spécialisée pour travailler.

\*\* laïcs : Enseignants non religieux.

\*\*\* polyvalentes : Grandes écoles secondaires.

## L'HYDROÉLECTRICITÉ ET LES GRANDS BARRAGES

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le développement économique du Québec s'est fait en partie par l'exploitation de ces ressources.

### Les cours d'eau

L'eau est une ressource naturelle majeure du Québec. L'exploitation des nombreuses rivières permet de produire de l'électricité et est un des moteurs de l'économie.

### Le début du siècle

Les premiers barrages hydroélectriques ont été construits par des entreprises privées sur les rivières du sud du Québec, comme la rivière Saint-Maurice par exemple. Au début du siècle, de grandes entreprises privées comme la Shawinigan Power & Water Co et la Montreal Light Heat and Power contrôlaient la production et la distribution d'électricité.

Le développement hydroélectrique a attiré d'autres industries qui consomment beaucoup d'énergie, comme l'aluminerie Alcan et plusieurs entreprises de l'industrie des pâtes et papiers.



<http://www.flickr.com/photos/vieuxbandit/2825205562/>

### La création d'Hydro-Québec

Durant la première moitié du siècle, l'État québécois a laissé le contrôle de la production d'électricité aux entreprises privées. Toutefois, en 1944, il a décidé d'intervenir en achetant la Montreal Light Heat and Power pour créer Hydro-Québec. Le gouvernement du Québec a agi ainsi parce que les prix de l'électricité étaient très élevés, surtout à Montréal. Hydro-Québec s'engageait alors à fournir de l'électricité à un prix raisonnable à tous les consommateurs. On a également rendu le service accessible dans les campagnes.

### La nationalisation

En 1962, l'État québécois pousse plus loin son intervention dans la production hydroélectrique en nationalisant l'électricité, c'est-à-dire qu'il achète toutes les compagnies d'électricité privées du Québec pour les incorporer à Hydro-Québec.

René Lévesque faisait partie de l'équipe libérale de Jean Lesage et il est devenu ministre des Ressources naturelles. Il a travaillé très fort pour la nationalisation de l'électricité, un changement important de la Révolution tranquille.



De nombreuses raisons ont poussé le gouvernement Lesage à agir ainsi : uniformiser les prix et le service sur l'ensemble du territoire, permettre aux Québécois de contrôler leurs ressources naturelles, attirer des industries dans les régions en fournissant l'énergie nécessaire.

La société d'État a mené de grands projets hydroélectriques comme ceux de la rivière Manicouagan, de la Grande Rivière et du fleuve Churchill.

En 1973, le premier ministre Robert Bourassa met sur pied le projet de barrage LG-2 sur La Grande Rivière, dans la région de la Baie James, le plus gros barrage du Québec. La première phase du grand projet de la Baie James aura pris 13 ans à construire!

En 1980, le Québec est doté\* d'un réseau de 50 barrages hydro-électriques qui lui permet d'être l'un des principaux producteurs d'électricité en Amérique du Nord.

---

## LA CHARTE DES DROITS

Avant 1980, on observait plusieurs injustices au Québec. Par exemple, avant 1940, les femmes n'avaient pas le droit de vote, les droits des travailleurs étaient peu reconnus et il n'y avait pas de réglementation concernant l'égalité des races et des religions.

### **Charte québécoise des droits et libertés de la personne**

En 1975, le gouvernement du Québec, dirigé par Robert Bourassa, adopte la Charte des droits et libertés de la personne. Cette charte est une loi fondamentale, c'est-à-dire qu'aucune autre loi adoptée au Québec ne peut contredire un article de la charte. La charte affirme l'égalité de tous aux yeux de la loi et interdit toute discrimination basée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'orientation sexuelle, la langue ou l'âge. Elle garantit donc les droits de tous les Québécois.

### **Charte canadienne des droits et libertés de la personne**

En 1982, le gouvernement du Canada, dirigé par Pierre Elliott Trudeau adopte, lui aussi, une charte des droits et libertés. Celle-ci garantit les mêmes droits que la charte québécoise, mais concerne toutes les provinces canadiennes.

La Charte des droits et libertés est un élément très important de la société québécoise. La plupart des pays démocratiques ont une charte des droits et libertés.

---

\* est doté : Possède.



## LE TRANSPORT ET LES COMMUNICATIONS



[Une écluse de la voie maritime du Saint-Laurent]  
© [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#) /  
E6S7SS1\_P690984 La voie maritime du Saint-Laurent

### La voie maritime du Saint-Laurent

L'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959 est un événement fort important pour l'économie du Canada. Il s'agit d'un réseau de canaux et d'écluses qui permettent à des navires de remonter le Saint-Laurent et de contourner des obstacles jusqu'aux Grands Lacs. Grâce à sa faible consommation de carburant et à sa fiabilité, le transport maritime demeure un des moyens les plus utilisés pour transporter des marchandises.

L'ouverture de cette voie maritime a grandement favorisé le développement économique du Nord du Québec. En effet, il est devenu beaucoup plus facile de transporter le fer du Labrador et de la Côte-Nord jusqu'aux grandes entreprises étasuniennes situées dans la région des Grands Lacs. Par contre, la construction de cette voie maritime a eu un impact négatif sur l'économie de Montréal. En effet, avant sa construction, les navires devaient s'arrêter au port de la métropole pour y décharger leurs marchandises, qui poursuivaient leur route en train. Depuis la construction de la voie maritime du Saint-Laurent, beaucoup moins de navires s'arrêtent à Montréal et le port a vu ses activités diminuer de façon importante.

## Le réseau routier

Dans les années qui suivent la Deuxième Guerre mondiale, seule une minorité de familles québécoises possède une automobile. Cependant, avec la **prospérité\*** d'après-guerre et les avancées technologiques, la situation change rapidement. L'achat d'une voiture devient de plus en plus accessible. Le nombre de voitures **immatriculées\*\*** au Québec passe d'environ 171 000 en 1945 à 2 548 000 en 1980.

Rappelons-nous que de plus en plus de Québécois ont fait le choix de vivre en banlieue. Dès le début des années 60, ce nouveau mode de vie a contribué à l'augmentation du nombre d'automobiles par habitant. Entre 1960 et 1975, le réseau routier québécois connaît ainsi un développement majeur. Des routes et des autoroutes sont aménagées. Plusieurs ponts sont également construits. On doit aussi élargir et paver les routes de campagne. À Montréal, on met aussi en place un réseau de métro qui permet un accès plus facile au centre-ville dès 1967 et **désengorge\*\*\*** le réseau routier.

On le réalise mieux aujourd'hui, l'utilisation massive de l'automobile et des camions cause des problèmes environnementaux. Le gouvernement et les organismes environnementaux tentent de plus en plus de convaincre la population d'utiliser le transport en commun ou de faire du **covoiturage\*\*\*\*** pour diminuer la production de gaz à effet de serre.



[L'automobile est un moyen de transport très utilisé par les Québécois.]  
© Denis Chabot / [Québec en images](#) 1355

\* prospérité : Situation favorable.

\*\* immatriculées : Enregistrées pour avoir le droit de circuler sur les routes.

\*\*\* désengorge : Diminue la circulation automobile.

\*\*\*\* covoiturage : Mode de transport qui consiste à partager l'utilisation d'un véhicule personnel pour effectuer un déplacement.

## La radio et la télévision

Durant les années 1920, la radio était le moyen de communication utilisé. Il y avait des émissions d'information, mais on pouvait aussi écouter des parties du Canadiens ou encore des radioromans. À partir de 1952, la télévision noir et blanc a fait son apparition dans les foyers québécois avec une seule chaîne : Radio-Canada. Regarder la télévision est devenu l'une des principales activités de la famille. La télévision est tellement écoutée que les compagnies y diffusent de plus en plus de publicité. Plus tard, on diffuse des images en direct et partout dans le monde. La télévision et la radio **propagent\*** ainsi la culture québécoise et américaine. Les téléspectateurs des années 1980 peuvent profiter de la télévision en couleurs et de la variété des chaînes (privées et publiques).

## Le téléphone

En 1905, l'utilisation du téléphone était peu répandue. Seules les familles riches et les grandes entreprises avaient les moyens d'en posséder. Lorsque l'on voulait appeler, on devait d'abord s'adresser à une téléphoniste qui transmettait l'appel à la personne désirée. Entre 1905 et 1980, les progrès techniques et scientifiques ont permis au réseau de communication de vaincre les obstacles naturels et la distance. Presque la totalité des foyers québécois sont équipés d'un téléphone. La connexion est maintenant directe entre les abonnés. Grâce au satellite, on peut faire des appels téléphoniques d'un continent à l'autre.



Téléphone (année 1900)

[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Old\\_double\\_phone6.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Old_double_phone6.jpg)

Vers 1980, il existe un nouvel appareil que l'on porte sur soi, un téléavertisseur. On ne peut pas parler avec cet appareil, mais il permet d'enregistrer le numéro de téléphone de la personne à rappeler. C'est l'ancêtre du téléphone cellulaire, qui apparaîtra en 1987.

---

\* propagent : Font connaître